

N°22-02-015

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 21 février à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir d'I. POURCHEL), Président, suite à la convocation en date du 10 février 2022.

Présents :

Mesdames COCQUEREL M. ; DELRUE J. (reçoit pouvoir de P. POULAIN) ; BERQUEZ M.L. ; WESTENHOEFFER V. ; ROLLAND P. ; TAVERNE M.H. ; FOUACHE-DELBECQ S. ; MERLO S.
Messieurs PRUVOST M. ; PRUVOST J.P. (reçoit pouvoir de R. ALLOUCHERY) ; LECAILLE S. ; DENECQUE J.F. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DOMMANGET A. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de P. CAUX) ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; PRINGAULT G. ; MONBAILLY V. (reçoit pouvoir de M. LEROY) ; SETAN L. ; WILQUIN G. (reçoit pouvoir d'O. OBERT) ; COYOT J.C. (reçoit pouvoir de D. BRUSSELLE) ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; WACQUET P. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. (reçoit pouvoir d'H. COFFIN) ; VASSEUR D. ; DELANNOY J. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames POURCHEL I. (donne pour à C. LEROY) ; POULAIN P. (donne pouvoir à J. DELRUE) ; COFFIN H. (donne pouvoir à S. LEFEBVRE) ; LEROY M. (donne pouvoir à V. MONBAILLY) ; LEROY I.
Messieurs ALLOUCHERY J.M. (donne pouvoir à JP PRUVOST) ; POURCHEL L. ; CAUX P. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; OBERT O. (donne pouvoir à G. WILQUIN) ; BRUSSELLE D. (donne pouvoir à JC COYOT) ; MERLO O.

Absents :

Messieurs LAVOGEZ S. ; FAUVIAUX F.

Monsieur Jean-Claude COYOT est élu secrétaire.

OBJET : DECHETS – ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE EN 2024-2025

Rapporteur : André CORDIER

La prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés (DMA) sont marquées par des évolutions réglementaires importantes. Plusieurs textes réglementaires ont eu des impacts significatifs sur la prévention et la gestion des déchets depuis 10 ans.

Les plus récentes évolutions sont issues de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) et la loi-Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), avec notamment l'obligation pour les collectivités de :

- réduire de 15 % des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010,
- augmenter à 55% la quantité de déchets ménagers et assimilés destinés à être recyclés ou réutilisés d'ici l'année 2025, et jusqu'à 65% en 2035.

Pour atteindre ces objectifs réglementaires, et dans le cadre de l'accord-cadre passé avec la CAPSO, il est proposé de réaliser une étude visant à mettre en œuvre une tarification incitative pour le financement du service public de prévention et de gestion des déchets.

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par CITEO relatif à l'extension des consignes de tri et des mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte, la CCPL peut bénéficier de conditions financières plus avantageuses si elle s'engage en parallèle à la mise en œuvre d'une tarification incitative opérationnelle (facturation réelle ou à blanc) dans les 24 mois suivant l'annonce de la sélection. Celle-ci étant prévue en juillet 2022, la facturation à blanc¹ de la tarification incitative devrait être opérationnelle sur notre territoire au 1^{er} juillet 2024.

Il est ainsi proposé :

- D'acter la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place de la redevance incitative, au titre de l'accord-cadre passé avec la CAPSO,
- D'acter le principe de la mise en œuvre opérationnelle d'une facturation à blanc de la tarification incitative à l'échelle de la CCPL au plus tard le 1^{er} juillet 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- **ACTE** la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place de la redevance incitative, au titre de l'accord-cadre passé avec la CAPSO,
- **ACTE** le principe de la mise en œuvre opérationnelle d'une facturation à blanc de la tarification incitative à l'échelle de la CCPL au plus tard le 1^{er} juillet 2024.

Pour extrait conforme.
Le Président,



2

¹ La facturation à blanc consiste à adresser aux usagers ce que leur coûterait le service de traitement des déchets afin de les sensibiliser aux bons gestes du tri